

Le collectif de soutien à Philippe TRIBAUDEAU
ENTREPIERRES

à

Monsieur le Préfet des Alpes de Haute Provence

Objet : Avis d'expulsion de Monsieur TRIBAUDEAU

Monsieur le Préfet,

Notre collectif, constitué en réaction à la suppression d'une des dernières zones blanches accessibles, soutient Philippe TRIBAUDEAU, personne électro-hypersensible et chimico-sensible réfugiée dans la vallée du Vançon avec sa famille depuis huit ans.

Son combat, depuis que sa maladie s'est déclarée, vise à trouver un lieu de vie pérenne compatible avec ses troubles de santé. Il a sollicité depuis longue date l'aide de l'État qui, en multipliant les relais de téléphonie mobile, supprime les lieux de vie possible sans les ondes électromagnétiques et cause de graves troubles à la santé des personnes qui souffrent de cette maladie reconnue.

Monsieur Loussier, Directeur de l'Agence Départementale de l'Office National des Forêts, lui impose aujourd'hui de quitter son refuge sanitaire pour réaliser une coupe de bois, voir avis de mise en demeure de quitter les lieux ci-joint.

Notre collectif vous demande avec insistance d'arrêter cette procédure tant que l'État ne sera pas en mesure de trouver une solution viable pour le logement de cette personne.

Monsieur le Préfet, vous connaissez le dossier de Monsieur Tribaudeau, vous savez que vos prédécesseurs ont toléré sa présence faute de pouvoir lui proposer une alternative depuis huit ans. Nous formulons le vœux que votre humanité se placera au dessus des intérêts matériels ou des principes qui peuvent coûter la vie d'une personne handicapée.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à notre grande confiance en une décision plus humaine et vous présentons nos très respectueuses salutations.

Entrepierrres, le 22 janvier 2023

Mireille LOMBARD pour le collectif



PJ : Mise en demeure de quitter les lieux

